

LA « MORNÉE DU TRAVAIL » EN RUSSIE SOVIÉTIQUE

Les ouvriers qualifiés reçoivent dans les villages soviétiques un paiement plus élevé que les autres ouvriers.

Le comptable, le conducteur de tracteurs, peuvent toucher en un seul jour tout un nombre de jours de travail tandis que des personnes vieilles et faibles ne peuvent percevoir que quelques jours de travail.

En conséquence, ce mode de rétribution reste très schématique du fait qu'il ne considère que la quantité de travail, et n'offre pas la possibilité de récompenser l'individu, l'expérience du travail et le succès qui en résultent.

Un gardien de chevaux qui a pu obtenir 18 jours de travail, reçoit autant de journées de travail que son collègue qui peut-être, par suite de son insouciance ou de son manque de connaissances professionnelles, n'aura « produit » que la moitié d'animaux.

Le rendement laitier, le produit de la tonte, le produit de la vente des légumes, des fruits, mais plus particulièrement encore les cultures de légumes et de plantes industrielles, telles que le coton, le lin, le soja, le tabac, le ricin et autres spécialités, tout cela n'est pas révélateur de la qualité du travail.

Un berger qui peut tondre de chaque mouton 3 kilos 200 de laine n'est pas plus favorisé qu'un autre qui n'en tirera que 2 kilos 200.

Le rendement laitier, le produit de la tonte, le produit de la vente des légumes, des fruits, mais plus particulièrement encore les cultures de légumes et de plantes industrielles, telles que le coton, le lin, le soja, le tabac, le ricin et autres spécialités, tout cela n'est pas révélateur de la qualité du travail.

Le rendement laitier, le produit de la tonte, le produit de la vente des légumes, des fruits, mais plus particulièrement encore les cultures de légumes et de plantes industrielles, telles que le coton, le lin, le soja, le tabac, le ricin et autres spécialités, tout cela n'est pas révélateur de la qualité du travail.

Le rendement laitier, le produit de la tonte, le produit de la vente des légumes, des fruits, mais plus particulièrement encore les cultures de légumes et de plantes industrielles, telles que le coton, le lin, le soja, le tabac, le ricin et autres spécialités, tout cela n'est pas révélateur de la qualité du travail.

Le rendement laitier, le produit de la tonte, le produit de la vente des légumes, des fruits, mais plus particulièrement encore les cultures de légumes et de plantes industrielles, telles que le coton, le lin, le soja, le tabac, le ricin et autres spécialités, tout cela n'est pas révélateur de la qualité du travail.

Le rendement laitier, le produit de la tonte, le produit de la vente des légumes, des fruits, mais plus particulièrement encore les cultures de légumes et de plantes industrielles, telles que le coton, le lin, le soja, le tabac, le ricin et autres spécialités, tout cela n'est pas révélateur de la qualité du travail.

Le rendement laitier, le produit de la tonte, le produit de la vente des légumes, des fruits, mais plus particulièrement encore les cultures de légumes et de plantes industrielles, telles que le coton, le lin, le soja, le tabac, le ricin et autres spécialités, tout cela n'est pas révélateur de la qualité du travail.

Le rendement laitier, le produit de la tonte, le produit de la vente des légumes, des fruits, mais plus particulièrement encore les cultures de légumes et de plantes industrielles, telles que le coton, le lin, le soja, le tabac, le ricin et autres spécialités, tout cela n'est pas révélateur de la qualité du travail.

Le rendement laitier, le produit de la tonte, le produit de la vente des légumes, des fruits, mais plus particulièrement encore les cultures de légumes et de plantes industrielles, telles que le coton, le lin, le soja, le tabac, le ricin et autres spécialités, tout cela n'est pas révélateur de la qualité du travail.

Le rendement laitier, le produit de la tonte, le produit de la vente des légumes, des fruits, mais plus particulièrement encore les cultures de légumes et de plantes industrielles, telles que le coton, le lin, le soja, le tabac, le ricin et autres spécialités, tout cela n'est pas révélateur de la qualité du travail.

Le rendement laitier, le produit de la tonte, le produit de la vente des légumes, des fruits, mais plus particulièrement encore les cultures de légumes et de plantes industrielles, telles que le coton, le lin, le soja, le tabac, le ricin et autres spécialités, tout cela n'est pas révélateur de la qualité du travail.

Le rendement laitier, le produit de la tonte, le produit de la vente des légumes, des fruits, mais plus particulièrement encore les cultures de légumes et de plantes industrielles, telles que le coton, le lin, le soja, le tabac, le ricin et autres spécialités, tout cela n'est pas révélateur de la qualité du travail.

L'EXPLORATRICE LA VIE SPORTIVE

DES GOUFFRES VIENT DE MOURIR

Vichy, 9. — La spéléologie n'est pas de ces sciences qu'on étudie dans des tomes poussiéreux au fond d'un cabinet de travail. Ce mot barbare désigne une science périlleuse et passionnante. Le spéléologue est celui qui s'est spécialisé dans l'exploration des grottes, des gouffres, des abîmes et celui qui pénètre dans le monde souterrain pour arracher à la terre ses secrets.

LA RÉFORME DU SERVICE DE PLACEMENT

Vichy, 9. — Dans la lutte contre le chômage, les Offices de placement peuvent et doivent jouer un grand rôle. Notre ancien service de placement était devenu, à quelques exceptions près, un simple organe d'enregistrement de déclarations et de distributions de numéros, un collaborateur distingué de la statistique. Il ne pouvait donc répondre qu'une partie du chômage existant.

Loups et sangliers s'approchent des villages dans le Dauphiné

Grenoble, 9. — Dans certaines régions du Dauphiné, des troupes de loups se sont avancées à proximité des habitations et on a vu des bordes entières de sangliers traverser les villages.

DES CUISINES POPULAIRES A AMSTERDAM

2.500 plats chauds ont été distribués lors de l'ouverture de la première cuisine populaire à Amsterdam.

UN BIENFAIT N'EST JAMAIS PERDU !

TENTEZ VOTRE CHANCE EN AIDANT LE SECOURS NATIONAL

ANNONCES LÉGALES

UNION DES COOPÉRATEURS DE DENAIN

ET DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ANNONCES LÉGALES

UNION DES COOPÉRATEURS DE DENAIN

ET DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ANNONCES LÉGALES

UNION DES COOPÉRATEURS DE DENAIN

ET DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ANNONCES LÉGALES

UNION DES COOPÉRATEURS DE DENAIN

ET DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ANNONCES LÉGALES

UNION DES COOPÉRATEURS DE DENAIN

ET DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ANNONCES LÉGALES

UNION DES COOPÉRATEURS DE DENAIN

ET DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ANNONCES LÉGALES

UNION DES COOPÉRATEURS DE DENAIN

ET DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ANNONCES LÉGALES

UNION DES COOPÉRATEURS DE DENAIN

ET DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ANNONCES LÉGALES

UNION DES COOPÉRATEURS DE DENAIN

ET DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ANNONCES LÉGALES

UNION DES COOPÉRATEURS DE DENAIN

ET DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

LA VIE SPORTIVE

LE CHALLENGE DE LILLE

Par suite du froid excessif qui sévit en ce moment et qui rend les terrains impraticables ou dangereux, le Comité du Nord de la F.F.H. a décidé de remettre à une date ultérieure le début du « Challenge de Lille ».

LES AVANCES AUX CULTIVATEURS

Cultivateurs, vous pensez que vous pourriez avoir droit à une avance à taux réduit pour mise en culture de terres abandonnées mais vous désirez avoir des renseignements complémentaires. N'hésitez pas à écrire, non pas au Ministère de l'Agriculture, mais au directeur des services agricoles de votre département dont le siège se trouve à la Préfecture et qui est qualifié pour vous répondre utilement.

LE MONTANT DES PRIMES ALLOUÉES POUR LA CULTURE DU CHANVRE ET DU LIN

Le « Journal Officiel » publie les arretés suivants :

T.S.F.

RADIO-BRUXELLES RELAYÉ PAR RADIO-LILLE

SAMEDI 11 JANVIER

MARCHÉS DES CÉRÉALES

BLEES, ORGES, AVOINES — Marché un peu plus animé quoique la pénurie de marchandise se fasse toujours cruellement sentir et limite très sérieusement les af-

MARCHÉS DES CÉRÉALES

BLEES, ORGES, AVOINES — Marché un peu plus animé quoique la pénurie de marchandise se fasse toujours cruellement sentir et limite très sérieusement les af-

MARCHÉS DES CÉRÉALES

BLEES, ORGES, AVOINES — Marché un peu plus animé quoique la pénurie de marchandise se fasse toujours cruellement sentir et limite très sérieusement les af-

MARCHÉS DES CÉRÉALES

BLEES, ORGES, AVOINES — Marché un peu plus animé quoique la pénurie de marchandise se fasse toujours cruellement sentir et limite très sérieusement les af-

MARCHÉS DES CÉRÉALES

BLEES, ORGES, AVOINES — Marché un peu plus animé quoique la pénurie de marchandise se fasse toujours cruellement sentir et limite très sérieusement les af-

MARCHÉS DES CÉRÉALES

BLEES, ORGES, AVOINES — Marché un peu plus animé quoique la pénurie de marchandise se fasse toujours cruellement sentir et limite très sérieusement les af-

MARCHÉS DES CÉRÉALES

BLEES, ORGES, AVOINES — Marché un peu plus animé quoique la pénurie de marchandise se fasse toujours cruellement sentir et limite très sérieusement les af-

MARCHÉS DES CÉRÉALES

BLEES, ORGES, AVOINES — Marché un peu plus animé quoique la pénurie de marchandise se fasse toujours cruellement sentir et limite très sérieusement les af-

MARCHÉS DES CÉRÉALES

BLEES, ORGES, AVOINES — Marché un peu plus animé quoique la pénurie de marchandise se fasse toujours cruellement sentir et limite très sérieusement les af-

MARCHÉS DES CÉRÉALES

BLEES, ORGES, AVOINES — Marché un peu plus animé quoique la pénurie de marchandise se fasse toujours cruellement sentir et limite très sérieusement les af-

MARCHÉS DES CÉRÉALES

BLEES, ORGES, AVOINES — Marché un peu plus animé quoique la pénurie de marchandise se fasse toujours cruellement sentir et limite très sérieusement les af-

MARCHÉS DES CÉRÉALES

BLEES, ORGES, AVOINES — Marché un peu plus animé quoique la pénurie de marchandise se fasse toujours cruellement sentir et limite très sérieusement les af-

MARCHÉS DE LA RÉGION

A Calais. — Voici les principaux cours pratiqués sur le marché de Calais : Carottes, 4 fr. la livre ; navets, 0,80 la botte ; oignons, 4 fr. la livre ; chalcottes, 0,75 la botte ; oranges, 10 fr. la livre ; mandarines, 10 fr. la livre ; pommes, 4 à 5 fr. la livre.

BOURSE DE PARIS DU 9 JANVIER 1941

| VALEURS | Cours précédé | Cours du jour |
|-----------------|---------------|---------------|
| FONDS D'ÉTAT | | |
| 3 % amort. 1930 | 82 40 | 82 40 |
| 3 % amort. 1931 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1932 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1933 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1934 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1935 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1936 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1937 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1938 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1939 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1940 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1941 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1942 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1943 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1944 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1945 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1946 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1947 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1948 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1949 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1950 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1951 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1952 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1953 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1954 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1955 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1956 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1957 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1958 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1959 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1960 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1961 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1962 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1963 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1964 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1965 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1966 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1967 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1968 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1969 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1970 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1971 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1972 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1973 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1974 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1975 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1976 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1977 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1978 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1979 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1980 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1981 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1982 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1983 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1984 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1985 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1986 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1987 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1988 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1989 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1990 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1991 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1992 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1993 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1994 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1995 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1996 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1997 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1998 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 1999 | 80 50 | 80 50 |
| 3 % amort. 2000 | 80 50 | 80 50 |

MARCHÉS DES CÉRÉALES

BLEES, ORGES, AVOINES — Marché un peu plus animé quoique la pénurie de marchandise se fasse toujours cruellement sentir et limite très sérieusement les af-

MARCHÉS DES CÉRÉALES

BLEES, ORGES, AVOINES — Marché un peu plus animé quoique la pénurie de marchandise se fasse toujours cruellement sentir et limite très sérieusement les af-

MARCHÉS DES CÉRÉALES

BLEES, ORGES, AVOINES — Marché un peu plus animé quoique la pénurie de marchandise se fasse toujours cruellement sentir et limite très sérieusement les af-

MARCHÉS DES CÉRÉALES

BLEES, ORGES, AVOINES — Marché un peu plus animé quoique la pénurie de marchandise se fasse toujours cruellement sentir et limite très sérieusement les af-

MARCHÉS DES CÉRÉALES

BLEES, ORGES, AVOINES — Marché un peu plus animé quoique la pénurie de marchandise se fasse toujours cruellement sentir et limite très sérieusement les af-

MARCHÉS DES CÉRÉALES

BLEES, ORGES, AVOINES — Marché un peu plus animé quoique la pénurie de marchandise se fasse toujours cruellement sentir et limite très sérieusement les af-

MARCHÉS DES CÉRÉALES

BLEES, ORGES, AVOINES — Marché un peu plus animé quoique la pénurie de marchandise se fasse toujours cruellement sentir et limite très sérieusement les af-

MARCHÉS DES CÉRÉALES

BLEES, ORGES, AVOINES — Marché un peu plus animé quoique la pénurie de marchandise se fasse toujours cruellement sentir et limite très sérieusement les af-

MARCHÉS DES CÉRÉALES

BLEES, ORGES, AVOINES — Marché un peu plus animé quoique la pénurie de marchandise se fasse toujours cruellement sentir et limite très sérieusement les af-

MARCHÉS DES CÉRÉALES

BLEES, ORGES, AVOINES — Marché un peu plus animé quoique la pénurie de marchandise se fasse toujours cruellement sentir et limite très sérieusement les af-

MARCHÉS DES CÉRÉALES

BLEES, ORGES, AVOINES — Marché un peu plus animé quoique la pénurie de marchandise se fasse toujours cruellement sentir et limite très sérieusement les af-

MARCHÉS DES CÉRÉALES

BLEES, ORGES, AVOINES — Marché un peu plus animé quoique la pénurie de marchandise se fasse toujours cruellement sentir et limite très sérieusement les af-

MARCHÉS DES CÉRÉALES

BLEES, ORGES, AVOINES — Marché un peu plus animé quoique la pénurie de marchandise se fasse toujours cruellement sentir et limite très sérieusement les af-

MARCHÉS DES CÉRÉALES

BLEES, ORGES, AVOINES — Marché un peu plus animé quoique la pénurie de marchandise se fasse toujours cruellement sentir et limite très sérieusement les af-

BEL AMI

par GUY DE MAUPASSANT

— C'est possible, en effet, qu'il y ait un testament.

— Comme ils rentreraient chez eux, le domestique presenta une lettre à Madeleine. Elle l'ouvrit, puis la tendit à son mari.

Etude de M^e Lamaneur Notaire, 17, rue des Vosges.

— J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien passer à mon étude, de deux heures à quatre heures, mardi, mercredi ou jeudi, pour affaire qui vous concerne.

— Recevez, etc Lamaneur.

Georges avait rougi, à son tour : Ça doit être ça. C'est drôle que ce soit toi qu'il appelle, et non moi qui suis légalement le chef de famille.

Elle ne répondit point d'abord, puis après une courte réflexion : — Veux-tu que nous y allions tout à l'heure ?

— Oui, je veux bien.

Ils se mirent en route dès qu'ils eurent achevé leur repas.

Lorsqu'ils entrèrent dans l'étude de M^e Lamaneur, le premier clerc se leva avec un empressement marqué et le fit pénétrer chez son patron.

L. Notaire était un petit homme tout

ANNONCES LÉGALES

UNION DES COOPÉRATEURS DE DENAIN

ET DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

Siège Social : 103-107, Rue Charles Fourrier DENAIN (Nord)

MODIFICATIONS DES STATUTS DE L'UNION DES COOPÉRATEURS DE DENAIN

ET DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

Aux termes du nouveau-arrêté des délibérations prises le 22 décembre 1940, le Conseil d'Administration de l'Union des Coopérateurs de Denain et de l'Arrondissement de Valenciennes, Anonyme à capital variable, a apporté les modifications suivantes aux statuts de cette Société.

Article 33. — Le premier alinéa de cet article est remplacé par le suivant : « Chaque année, il sera tenu une Assemblée générale. Le Conseil d'Administration compose de douze membres choisis par l'Assemblée générale parmi les sociétaires au pair de leur versement sur action et ayant atteint un minimum d'achats de 600 francs dans une Société Coopérative pendant l'exercice ayant précédé l'élection ».

Article 35. — Cet article est remplacé par le suivant : « Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus en ce qui concerne les biens et affaires de la Société, à l'exception des pouvoirs suivants, qui sont réservés à l'Assemblée générale :

1) Il fixe les dépenses de l'Administration et le montant des dividendes et le paiement ;

2) Il autorise tous baux et locations à long terme et à perpétuité ;

3) Il autorise toutes modifications de statuts, toutes modifications de l'organisation, toutes modifications de l'administration ;

4) Il donne toutes quittances ;

5) Il établit les règlements relatifs à l'organisation de la Société ;

6) Il nomme et révoque les employés et ouvriers de la Société ;

7) Il traite les affaires de la Société ;

8) Il arrête les comptes qui doivent être soumis à l'Assemblée générale ;

9) Il fait rapport à l'Assemblée générale.

ANNONCES LÉGALES

UNION DES COOPÉRATEURS DE DENAIN

ET DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

Siège Social : 103-107, Rue Charles Fourrier DENAIN (Nord)

MODIFICATIONS DES STATUTS DE L'UNION DES COOPÉRATEURS DE DENAIN

ET DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

Aux termes du nouveau-arrêté des délibérations prises le 22 décembre 1940, le Conseil d'Administration de l'Union des Coopérateurs de Denain et de l'Arrondissement de Valenciennes, Anonyme à capital variable, a apporté les modifications suivantes aux statuts de cette Société.

Article 33. — Le premier alinéa de cet article est remplacé par le suivant : « Chaque année, il sera tenu une Assemblée générale. Le Conseil d'Administration compose de douze membres choisis par l'Assemblée générale parmi les sociétaires au pair de leur versement sur action et ayant atteint un minimum d'achats de 600 francs dans une Société Coopérative pendant l'exercice ayant précédé l'élection ».

Article 35. — Cet article est remplacé par le suivant : « Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus en ce qui concerne les biens et affaires de la Société, à l'exception des pouvoirs suivants, qui sont réservés à l'Assemblée générale :

1) Il fixe les dépenses de l'Administration et le montant des dividendes et le paiement ;

2) Il autorise tous baux et locations à long terme et à perpétuité ;

3) Il autorise toutes modifications de statuts, toutes modifications de l'organisation, toutes modifications de l'administration ;

4) Il donne toutes quittances ;

5) Il établit les règlements relatifs à l'organisation de la Société ;

6) Il nomme et révoque les employés et ouvriers de la Société ;

7) Il traite les affaires de la Société ;

8) Il arrête les comptes qui doivent être soumis à l'Assemblée générale ;

9) Il fait rapport à l'Assemblée générale.

ANNONCES LÉGALES

UNION DES COOPÉRATEURS DE DENAIN

ET DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

Siège Social : 103-107, Rue Charles Fourrier DENAIN (Nord)

MODIFICATIONS DES STATUTS DE L'UNION DES COOPÉRATEURS DE DENAIN

ET DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

Aux termes du nouveau-arrêté des délibérations prises le 22 décembre 1940, le Conseil d'Administration de l'Union des Coopérateurs de Denain et de l'Arrondissement de Valenciennes, Anonyme à capital variable, a apporté les modifications suivantes aux statuts de cette Société.

Article 33. — Le premier alinéa de cet article est remplacé par le suivant : « Chaque année, il sera tenu une Assemblée générale. Le Conseil d'Administration compose de douze membres choisis par l'Assemblée générale parmi les sociétaires au pair de leur versement sur action et ayant atteint un minimum d'achats de 600 francs dans une Société Coopérative pendant l'exercice ayant précédé l'élection ».

Article 35. — Cet article est remplacé par le suivant : « Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus en ce qui concerne les biens et affaires de la Société, à l'exception des pouvoirs suivants, qui sont réservés à l'Assemblée générale :

1) Il fixe les dépenses de l'Administration et le montant des dividendes et le paiement ;

2) Il autorise tous baux et locations à long terme et à perpétuité ;

3) Il autorise toutes modifications de statuts, toutes modifications de l'organisation, toutes modifications de l'administration ;

4) Il donne toutes quittances ;

5) Il établit les règlements relatifs à l'organisation de la Société ;

6) Il nomme et révoque les employés et ouvriers de la Société ;

7) Il traite les affaires de la Société ;

8) Il arrête les comptes qui doivent être soumis à l'Assemblée générale ;

9) Il fait rapport à l'Assemblée générale.